

Genève, le 20 octobre 2022

## **Nous vous informons que la grève du personnel de la Ville de Genève et du personnel du Grand Théâtre prévue le 21 octobre est suspendue.**

- Le Conseil administratif a décidé d'organiser une séance de négociation avec les organisations représentatives du personnel le mercredi 19 octobre en raison du préavis de grève déposé par le personnel du Grand Théâtre. Lors de cette séance, il a été question des forfaits, des indemnités de repas et de collation, ainsi que de la pénibilité de certaines fonctions. Le Conseil administratif a admis que ces questions méritaient d'être discutées en détail et une première séance a été fixée le 7 novembre 2022. L'AG du personnel du Grand Théâtre, qui s'est réunie le mercredi même, a décidé de suspendre la grève prévue le 21 octobre dans l'attente du résultat de cette séance. Voir résolution de l'AG du personnel du Grand Théâtre ci-jointe.
- Une séance de négociation sur la cessation anticipée d'activité pour les fonctions particulièrement pénibles est prévue ce jeudi 20 octobre avec le Conseil administratif pour discuter d'un projet de règlement.

**C'est pourquoi, afin de laisser une chance au dialogue, il est décidé de suspendre le préavis de grève du personnel pour le vendredi 21 octobre et de convoquer une Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève.**

### **Toutes et tous à l'Assemblée générale du personnel**

**Vendredi 21 octobre à 12h00 à l'UOG (place des Grottes 3)**

**Pour prendre connaissance de l'avancée des négociations et décider ensemble de la suite de notre mouvement pour défendre nos droits :**

- **sur la cessation anticipée d'activité pour les fonctions particulièrement pénibles et son application en 2023 ;**
- **sur le règlement sur les inconvénients de services horaires, les forfaits, les indemnités de repas et de collation ;**
- **sur l'indexation pleine et entière des salaires en 2023 ;**
- **sur plan d'encouragement à la retraite anticipée pour toutes et tous.**

Nous comptons sur votre présence !

**Merci d'afficher sur les panneaux prévus à cet effet et de distribuer cette information pour les collègues qui n'ont pas accès à l'informatique.**